Politique de modification ou d'annulation

Dans ce document, vous trouverez tous les détails nécessaires afin de modifier ou annuler votre réservation au Parc de la rivière Gentilly.

CAMPING ET HÉBERGEMENT :

Au moment de la réservation, vous devez payer un dépôt correspondant à une nuit du séjour. Pour les réservations en ligne et par téléphone le montant du dépôt peut être payé par Visa ou MasterCard. Les réservations peuvent également être effectuées en personne au bureau d'accueil pendant les heures d'ouverture.

Le solde de votre réservation sera payable lors de votre arrivée. Prenez note que nous ne conservons aucune information bancaire. Il est possible, au bureau d'accueil, de payer par carte de crédit Visa, MasterCard, débit ou argent.

Pour la location d'un chalet ou prêt-à-camper un dépôt de sécurité est demandé lors de votre arrivée au montant de 200,00 $. Suite à l'inspection de l'unité d'hébergement louée ce montant vous sera remis sous certaines conditions tel que stipulé dans le contrat de location que vous remplirez lors de votre arrivée. il est à noter que ce dernier sera gérer relativement aux politiques de remboursement de votre institution financière.

Modification :

Si vous souhaitez modifier les dates du séjour, vous devez le faire avant la date d'arrivée prévue en communiquant directement avec le bureau d'accueil au 819 298-2455. Selon les disponibilités nous effectuerons les modifications avec vous.

Annulation :

Si vous souhaitez annuler votre séjour, vous devez le faire avant la date d'arrivée prévue en communiquant directement avec le bureau d'accueil au 819 298-2455 et nous appliquerons les conditions suivantes :

30 jours avant l'arrivée :

Nous remboursons la totalité du dépôt demandé lors de la réservation excluant les frais de réservation chargés par la centrale de réservation.

Plus de 7 jours et moins de 30 jours avant l'arrivée :

Nous déplacerons la réservation dans la même année civile, mais aucun remboursement ne sera effectué. La date choisie doit être avant le 31 décembre de la même année civile pour ne pas perdre le dépôt.

Moins de 7 jours :

Nous annulons votre réservation et vous perdez la totalité de votre dépôt.

Si vous ne vous présentez pas le jour de votre réservation, et que vous n'avisez pas, le terrain sera mis en disponibilité dès le lendemain midi.

Politique de modification ou d'annulation

LOCATION DE VÉLOS ET FATBIKES :

Au moment de la réservation, vous devez payer un dépôt au montant de 200,00 $. Pour les réservations en ligne et par téléphone le montant du dépôt peut être payé par Visa ou MasterCard. Le dépôt est remis immédiatement au retour de l'équipement, mais il est à noter que ce dernier sera gérer relativement aux politiques de remboursement de votre institution financière.

Le solde de votre réservation sera payable lors de votre arrivée. Prenez note que nous ne conservons aucune information bancaire. Il est possible, au bureau d'accueil, de payer par carte de crédit Visa, MasterCard, débit ou argent.

Pour la location d'un chalet ou prêt-à-camper un dépôt de sécurité est demandé lors de votre arrivée au montant de 200,00 $. Suite à l'inspection de l'unité d'hébergement louée ce montant vous sera remis sous certaines conditions tel que stipulé dans le contrat de location que vous remplirez lors de votre arrivée.

Annulation :

Vous avez 7 jours avant la date de réservation pour un remboursement de location de vélo. Vous pouvez effectuer une modification de date ou d'heure sans frais 3 jours avant la date de réservation. En bas de 3 jours, *aucune modification* ne peut être faite sans la perte du montant de location et de votre vélo. Avisez-nous le plus tôt possible en cas de changement de plan. Si vous ne vous présentez pas et n'appelez pas pour votre réservation, vous devrez payer les frais de la réservation initiale avant de pouvoir louer des équipements à nouveau.

Dans certains cas exceptionnels (ex : maladie) il est **possible que vous soyez remboursés, mais ceci demeure du cas par cas. La décision finale revient à la direction générale. Une preuve peut alors vous être demandée.*

**Aucune annulation ou remboursement ne sera fait pour des facteurs dits naturels (ex : insectes, température).*

**Si par contre, le Parc se voit forcé à fermer les sentiers pour diverses raisons, dans ce cas exceptionnellement, un remboursement ou déplacement d'une location pourra être applicable.*

Merci pour votre compréhension et coopération.

Pour plus de renseignements
rivieregentilly.com